



Annexe au règlement intérieur (applicable à tous les adhérents du club, quels qu'ils soient)

1- principaux motifs de sanctions

- 1.1- Non assiduité aux séances d'entraînement : plus de 3 absences non justifiées.
- 1.2- Non assiduité à la participation aux matches : plus de 3 absences non justifiées sur une période de 2 mois
- 1.3- Mauvais comportement envers un dirigeant du club
- 1.4- Mauvais comportement envers les autres membres ou joueurs du club, y compris ses coéquipiers
- 1.5- Mauvais comportement envers un officiel sur le terrain ou en dehors du terrain .Les officiels sont : arbitres, OTM, responsable de salle.
- 1.6- Non respect du règlement intérieur ou entrave au bon fonctionnement du club
- 1.7- Manque d'éthique sportive sur le terrain ou en dehors
- 1.8- Violence sur le terrain ou en dehors
- 1.9- Pénalité notifiée par les instances dirigeantes : comité départemental, ligue régional, Fédération.

2- nature des sanctions

2.1- Cas 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5

1^{ère} infraction : **avertissement**

2^{ème} infractions : **suspension** temporaire de match .La durée de la suspension sera définie par l'instance de décision définie au paragraphe 3.2. Pendant la durée de la suspension, le joueur devra continuer à participer aux entraînements de son équipe .En cas d'absence non justifiée à plus de 2 entraînements pendant la période de suspension ,la sanction sera reconduite pour une période de même durée .En cas d'absence pendant cette période de prolongation de sanction, l'exclusion définitive du club pourra être prononcée.

3^{ème} infraction : **exclusion définitive du club.**

2.2- Cas 1.6 Sans préjuger de l'application le cas échéant de la sanction prévue au cas 1.9 qui se cumulera

1^{ère} infraction : **suspension** temporaire de match .la durée de la suspension sera définie par l'instance de décision ,mais ne pourra être inférieure à 1 mois .Pendant la durée de suspension ,le joueur devra continuer à participer aux entraînements de son équipe .En cas d'absence non justifiée à plus de 2 entraînements pendant la période de suspension ,la sanction sera reconduite pour une période de même durée .En cas d'absence pendant cette période de prolongation de sanction, l'exclusion définitive du club pourra être prononcée.

2^{ème} infraction : **suspension** temporaire de match : durée 2 mois. Pendant la durée de suspension, le joueur devra continuer à participer aux entraînements de son équipe .En cas d'absence non justifiée à plus de 2 entraînements pendant la période de suspension, la sanction sera reconduite pour une période de même durée .En cas d'absence pendant cette période de prolongation de sanction, l'exclusion définitive du club pourra être prononcée.

3^{ème} infraction : **exclusion définitive du club.**

2.3-cas 1.7

1^{ère} infraction **suspension** temporaire de match et d'entraînement durée un mois

2^{ème} infraction : **exclusion** définitive du club

2.4-Cas 1.8 sans préjuger de l'application au cas 1.9 qui se cumulera :

1^{ère} infraction : **suspension** temporaire de match et d'entraînement : durée 3 mois

2^{ème} infraction : **exclusion** définitive du club

2.5- Cas 1.9

Dans tous les cas, le joueur sera tenu de rembourser au club le montant de l'amende qui lui sera infligée. Faute de paiement dans le délai prescrit le conseil d'administration du club pourra prononcer l'exclusion définitive du membre concerné

3. Saisine – décisions des sanctions

3.1-Saisine

les faits concernés doivent avoir été constatés par un dirigeant du club, qui les relatera au président du club ou avoir été rapportés sur une feuille de match.

Dans ce dernier cas, la saisine sera effectuée par le correspondant du club . Une réunion du conseil d'administration ordinaire ou extraordinaire sera alors convoquée par le président.

3.2- Décision des sanctions

la décision sera prise par le conseil d'administration .Dans le cas d'exclusion ,il n'y aura aucun remboursement, même partiel de la licence

3.3- Appel

le membre concerné aura la possibilité de faire appel de la décision auprès du conseil d'administration ,en adressant sa demande au président du club qui mettra cette requête à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du conseil d'administration qui, suivra.

4 – notification des sanctions

. Verbalement par le président du club ,en présence soit du dirigeant de l'équipe à laquelle appartient le membre concerné soit du responsable des entraîneurs.

. Par écrit : une lettre recommandée avec AR ,précisant le motif et la nature de la sanction ,sera adressée au membre concerné (ou à ses parents dans le cas de joueurs mineur).

Le présent règlement est applicable à tous les adhérents (et joueurs en essai ou en attente de licence).



Association Sporting Club de Carrières

Type d'inscription : renouvellement	<input type="checkbox"/>	Création	<input type="checkbox"/>	Mutation	<input type="checkbox"/>
N°Licence :	Catégorie :	Etranger.....	Ancien club.....		

Nom :	Prénom :
Nom et prénom du parent responsable ,si différent du joueur :	
Date de naissance : Nationalité	
Adresse :	
Téléphone * : Adresse e-mail* :	
<input type="checkbox"/> * Cocher la case si vous ne souhaitez pas la divulgation des ces données	

Extrait du règlement : la participation aux matches est obligatoire (*week end*)

J'ai pris connaissance du règlement du club (verso de la présente feuille) et m'engage à le respecter.
Je m'engage à effectuer les covoiturages pou accompagner les enfants aux matches et à assister à l'assemblée générale du club.

J'autorise*, je n'autorise pas * le club à diffuser des photos (activités basket, ou match, ou groupes) sur le site Internet du club (*rayer la mention inutile)

Je souhaite recevoir une attestation de paiement oui non +

Date et signature du joueur(ou des parents si joueur mineur) :

..... Contrôle des pièces jointes

- Copie de pièce d'identité pour les nouveaux inscrits
- 2 photos d'identité, nom au dos
- Chèque bancaire à l'ordre du SCC ou Espèces
- 3 enveloppes timbrées (nom et adresse des parents si joueurs mineur)
- Formulaire fédération + certificat médical, surclasse ment éventuellement (2 signatures)
- Assurance choisie A – B- C pas d'assurance (fournir justificatif).....

Montant de la cotisation : **Assurance** : **Total** :

Paiement groupé (plusieurs licences de la même famille) :

Chèque n° **Banque** **Montant** :

Date encaissement :

Chèque n° **Banque** **Montant** :

Date encaissement :

Chèque n° **Banque** **Montant** :

Date encaissement :

Ou

Espèces : **Date** :